

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 29 JUIN 2022**

DEL01JUN2022

OBJET : Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 janvier 2022

Présents :

Département du Doubs

M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental

M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président

Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale

Département du Jura

Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice, Conseillère départementale

Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Liliane LUCCHESI, Conseillère régionale

Etat

Mme Aymée ROGÉ, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Communauté d'agglomération du Grand Dole

M. Jean-Philippe LEFEVRE, Vice-Président

Ville de Salins-les-Bains

M. Michel CETRE, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

Mme Elisabeth EYCHENNE

M. Jean-François GIRARD

M. Jean-Philippe SARRETTE

Mme Anne MATHERON

Représentante du personnel

Mme Delphine FAIVRE, Adjointe à la Directrice du Pôle Culture et Patrimoine

M. Guy LORENZELLI, Payeur départemental, Comptable public de l'EPCC

Pouvoirs :

Mme Annick JACQUEMET, Sénatrice, Conseillère départementale du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental du Doubs, a donné pouvoir à Mme Marie-Christine DURAI

M. Yoann ROSSIGNOL, Directeur Territorial Doubs d'ENEDIS, a donné pouvoir à M. Jean-Philippe SARRETTE

M. Fabien SUDRY, Préfet de Région, a donné pouvoir à Mme Aymée ROGÉ

Absents excusés :

Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC Saline royale et du Conseil départemental du Doubs

Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe au Maire de Besançon

M. Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs

M. Denis GRANDJEAN, Personnalité qualifiée

Mme Nathalie LEBLANC, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

M. Patrice NEUENSCHWANDER, Personnalité qualifiée

Rapporteur : Mme Liliane LUCCHESI, Vice-Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Conformément à l'article 6 du Règlement Intérieur de l'EPCC, adopté à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 28 mai 2009, il est demandé aux administrateurs d'approuver le procès-verbal du dernier Conseil d'Administration.

Après approbation, il devra être signé par la Présidente et le Secrétaire de séance.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'adopter le procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 janvier 2022.

Il est également demandé à la Présidente et au Secrétaire de séance de le signer.

Vote à main levée

Membres : 18

Pour : 18

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

ADOpte à l'unanimité le procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 janvier 2022, tel qu'annexé au rapport.

La Vice-Présidente
Liliane LUCCHESI

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 29 JUIN 2022**

DEL02JUN2022

**OBJET : Approbation du compte administratif 2021 et du compte de gestion 2021.
Affectation du résultat 2021**

Présents :

Département du Doubs

M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental

M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président

Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale

Département du Jura

Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice, Conseillère départementale

Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Liliane LUCCHESI, Conseillère régionale

Etat

Mme Aymée ROGÉ, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Communauté d'agglomération du Grand Dole

M. Jean-Philippe LEFEVRE, Vice-Président

Ville de Salins-les-Bains

M. Michel CETRE, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

Mme Elisabeth EYCHENNE

M. Jean-François GIRARD

M. Jean-Philippe SARRETTE

Mme Anne MATHERON

Représentante du personnel

Mme Delphine FAIVRE, Adjointe à la Directrice du Pôle Culture et Patrimoine

M. Guy LORENZELLI, Payeur départemental, Comptable public de l'EPCC

Pouvoirs :

Mme Annick JACQUEMET, Sénatrice, Conseillère départementale du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental du Doubs, a donné pouvoir à Mme Marie-Christine DURAI

M. Yoann ROSSIGNOL, Directeur Territorial Doubs d'ENEDIS, a donné pouvoir à M. Jean-Philippe SARRETTE

M. Fabien SUDRY, Préfet de Région, a donné pouvoir à Mme Aymée ROGÉ

Absents excusés :

Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC Saline royale et du Conseil départemental du Doubs

Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe au Maire de Besançon

M. Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs

M. Denis GRANDJEAN, Personnalité qualifiée

Mme Nathalie LEBLANC, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

M. Patrice NEUENSCHWANDER, Personnalité qualifiée

Rapporteur : Mme Liliane LUCCHESI, Vice-Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Rappel sur le modèle économique de l'EPCC

Le modèle économique de l'EPCC repose en 2022 sur l'équilibre suivant :

ANNEE 2022					
CHARGES (en millions d'euros)			PRODUITS (en millions d'euros)		
Masse salariale	3,17	47%	Recettes propres	3,64	54%
Charges de structure (incompressibles)	1,20	18%	Mécénat et sponsoring	0,23	3%
Hébergement, restauration, centre de congrès	0,43	6%	Contribution statutaires	1,22	18%
Activités culturelles et scientifiques	1,63	24%	Autres financements publics français	1,27	19%
Stratégie de développement et communication	0,29	4%	Subventions européennes	0,36	5%
TOTAL des charges	6,72	100%	TOTAL des produits	6,72	100%

La Saline royale est l'un des rares Centres culturels de rencontre à bénéficier de plus de 55% d'autofinancement.

L'équilibre de son budget reste un défi chaque année car les contributions statutaires (18% des produits), loin de financer les charges fixes de l'EPCC (65% des charges), ne permettent pas de couvrir la masse salariale (47% des charges).

C'est ainsi grâce au fort accroissement des recettes propres de ces dernières années (+55% depuis 2012), et au soutien des partenaires publics sur des projets spécifiques, que l'EPCC parvient jusqu'ici à équilibrer son budget.

Compte de gestion et compte administratif 2021 et affectation du résultat 2021

Vu l'article 9, notamment le 4^{ème} alinéa, des statuts de l'EPCC Saline Royale,

Le compte administratif 2021 fait apparaître un solde d'exécution positif en section de fonctionnement de 289 279,28 euros, et un solde d'exécution positif en investissement de 6 045,34 euros. En définitive, l'actif de l'EPCC a donc augmenté de 295 324,62 euros au 31/12/2021.

Le présent extrait de délibération synthétise les principaux éléments figurant dans la maquette « Compte administratif 2021 » en pièce jointe.

Le compte administratif 2021 est conforme au compte de gestion produit par le Comptable public.

1 – Le solde positif en section de fonctionnement de 289 279,28 euros

L'exercice 2021 totalise 5 432 905,61 euros de dépenses pour 5 722 184,89 euros de recettes en section de fonctionnement. Soit un solde positif de 289 279,28 euros.

Les éléments les plus marquants qui expliquent les écarts avec le budget primitif sont les suivants :

En dépenses :

- Festival des jardins : 220k€ prévus, pour 150k€ réalisés, le reste a été reporté sur 2022.
- Librairie : 250k€ réalisés, contre 300k€ prévus en raison de la fermeture administrative due à la pandémie.
- RH : 2.62M€ réalisés, contre 3.04M€ prévus en raison du chômage partiel durant la période de fermeture administrative.

En recettes :

- Billetterie : une baisse de -320k€ (i.e. 800k€ réalisés, contre 1.12M€ prévus) en raison de la pandémie.
- Centre de congrès, hôtel, restaurant : une hausse de +50k€ (i.e. 782k€ réalisés, contre 732k€ prévus) malgré la pandémie.
- Mécénat : un accroissement de +110k€ (i.e. 273k€ réalisés, contre 162k€ prévus) qui illustre la pertinence de la stratégie mise en œuvre par la Saline dans ce domaine.

2 – Le solde positif en section d'investissement de 6 045,34 euros

L'exercice 2021 totalise 2 020 930,55 euros de dépenses pour 2 026 975,89 euros de recettes en section d'investissement. Soit un solde positif de 6 045,34 euros.

En 2021, l'EPCC a réalisé de nombreux investissements stratégiques dans le cadre de ses projets de développement pluriannuels :

- Aménagements paysagers du « Cercle immense ».
- Projet « 180° Augmenté » : acquisition d'équipements, développement informatique, numérisation du traité Ledoux, conception de parcours numériques, exposition du Hall Antoine, etc.
- Acquisition de matériel et d'engins pour l'entretien des jardins et des espaces verts (tracteur, godet chargeur, mini-pelle, motoculteur, remorque...).
- Achat d'équipements audiovisuels (vidéoprojecteurs, lumières).

Ces opérations ont été autofinancées à 25% par l'EPCC, puis cofinancées par des mécènes à 10% (C3B Vinci, Pellenc, Fondation d'entreprise Hermès, Caisse des Dépôts...), par nos partenaires publics à 25% (Conseil régional BFC, Conseil départemental du Doubs, Etat-DSIL) et par des fonds européens à 40% (LEADER, INTERREG).

3 – Résultats cumulés, compte de gestion et affectation du résultat 2021

- Le résultat cumulé sur la section d'exploitation depuis la création de l'EPCC en 2009 s'établit donc à 1 384 071,92 € au 31/12/2021, dont 289 279,28 € pour l'exercice 2021.
- Le résultat cumulé sur la section d'investissement depuis la création de l'EPCC s'établit ainsi à 282 605,55 € au 31/12/2021, dont 6 045,34 € pour l'exercice 2021.
- Il est proposé d'affecter le résultat 2021 comme suit :
 - Le résultat cumulé bénéficiaire de la section de fonctionnement pour 1 384 071,92 € sur la ligne budgétaire n°002.
 - Le résultat cumulé bénéficiaire de la section d'investissement pour 282 605,55 € sur la ligne budgétaire n°001.

Cette proposition d'affectation du résultat permet à la fois de :

- Maintenir un niveau raisonnable des réserves de l'établissement (ligne budgétaire n°002), représentant 75 jours d'activité.
- Financer les investissements productifs indispensables à l'EPCC pour préparer l'avenir, dans une perspective d'accroissement de ses recettes propres.

Le compte de gestion produit par le comptable public, présenté en annexe au rapport, reflète avec exactitude les éléments contenus dans le compte administratif.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans de :

- Approuver le compte de gestion 2021 tel que figurant en annexe au rapport, produit par le Comptable public.
- Approuver le compte administratif 2021 tel que figurant dans la maquette jointe au rapport.
- Approuver l'affectation du résultat excédentaire sur la section d'exploitation de 1 384 071,92 € sur la ligne budgétaire n°002.
- Approuver le report du résultat excédentaire sur la section d'investissement de 282 605,55 € sur la ligne budgétaire n°001.

Vote à main levée

Membres : 18

Pour : 18

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion 2021 tel que figurant en annexe au rapport, produit par le Comptable public.

APPROUVE à l'unanimité le compte administratif 2021 tel que figurant dans la maquette jointe au rapport.

APPROUVE à l'unanimité l'affectation du résultat excédentaire sur la section d'exploitation de 1 384 071,92 € sur la ligne budgétaire n°002.

APPROUVE à l'unanimité le report du résultat excédentaire sur la section d'investissement de 282 605,55 € sur la ligne budgétaire 001.

La Vice-Présidente
Liliane LUCCHESI



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 29 JUIN 2022**

DEL03JUN2022

OBJET : Décision Modificative n°1 du budget 2022

Présents :

Département du Doubs

M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental

M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président

Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale

Département du Jura

Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice, Conseillère départementale

Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Liliane LUCCHESI, Conseillère régionale

Etat

Mme Aymée ROGÉ, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Communauté d'agglomération du Grand Dole

M. Jean-Philippe LEFEVRE, Vice-Président

Ville de Salins-les-Bains

M. Michel CETRE, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

Mme Elisabeth EYCHENNE

M. Jean-François GIRARD

M. Jean-Philippe SARRETTE

Mme Anne MATHERON

Représentante du personnel

Mme Delphine FAIVRE, Adjointe à la Directrice du Pôle Culture et Patrimoine

M. Guy LORENZELLI, Payeur départemental, Comptable public de l'EPCC

Pouvoirs :

Mme Annick JACQUEMET, Sénatrice, Conseillère départementale du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental du Doubs, a donné pouvoir à Mme Marie-Christine DURAI

M. Yoann ROSSIGNOL, Directeur Territorial Doubs d'ENEDIS, a donné pouvoir à M. Jean-Philippe SARRETTE

M. Fabien SUDRY, Préfet de Région, a donné pouvoir à Mme Aymée ROGÉ

Absents excusés :

Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC Saline royale et du Conseil départemental du Doubs

Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe au Maire de Besançon

M. Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs

M. Denis GRANDJEAN, Personnalité qualifiée

Mme Nathalie LEBLANC, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

M. Patrice NEUENSCHWANDER, Personnalité qualifiée

Rapporteur : Mme Liliane LUCCHESI, Vice-Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Cette décision modificative permet d'inscrire des recettes et des dépenses nouvelles non prévues lors du vote du budget primitif 2022, mais aussi de réviser le montant de certaines dépenses et recettes prévues en sections de fonctionnement comme d'investissement.

La totalité des modifications proposées sont regroupées dans la maquette budgétaire jointe en annexe au rapport.

Les principales modifications sont les suivantes :

En section de fonctionnement, équilibrée à 1 759 211,92 € :

- Le résultat cumulé au 31/12/2021 est affecté en totalité sur la ligne budgétaire n°002 pour un total de 1 384 071,92 €.
- Évolution des dépenses :
 - Un virement à la section d'investissement de 1.08M€.
 - +45k€ pour lancer la 2nde édition du projet pédagogique Manuterra, couvert par un mécénat de la Fondation d'entreprise Hermès.
 - +41k€ pour le projet « Immersion 3D dans le patrimoine mondial », financé majoritairement par le FEDER.
 - +140k€ de dépenses RH liés à la fois à la hausse de la valeur du point déterminant la hauteur des salaires, et des recrutements pour soutenir l'équipe dans la mise en œuvre des grands projets (Cercle immense, Histopads).
 - +50k€ de frais d'électricité et +30k€ de frais de fuel (chauffage) suite à l'augmentation de tarifs.
 - +35k€ de location du Palais des glaces en raison de l'allongement de la période de travaux de la Berne Est.
- Évolution des recettes :
 - +47k€ lié à la campagne de crowdfunding lancé en février 2022 pour « Un cercle immense ».
 - +25k€ de subvention de la DRAC qui ont vocation à être pérennisés lors du renouvellement des contributions statutaires 2024-2026.
 - +70k€ de mécénat d'entreprises.
 - +125k€ de FEDER pour « Immersion 3D dans le patrimoine mondial ».

En section d'investissement, équilibrée à 3 806 967,98 € :

- Évolution des dépenses :
 - +2.46M€ pour le projet « Immersion 3D dans le patrimoine mondial », financé à 94% par le FEDER.
 - +577k€ pour la mise en lumière des bâtiments de la Saline royale.
 - +65k€ pour l'exposition de photographies des travaux du Cercle immense sur le mur d'enceinte.
 - +50k€ pour l'achat de 200 chaises pour la salle Migeon.
 - +25k€ pour l'acquisition de 2 chambres froides.
 - +30k€ d'équipements divers (voiturette électrique, machine sous-vide, vidéoprojecteurs...)
 - +7k€ pour le dépôt des marques associées à la Saline royale Academy.
- Évolution des recettes :
 - Le report du résultat 2019 à hauteur de 282 605,55 €.
 - +1.08M€ de virement depuis la section de fonctionnement.
 - +2.35M€ de subvention FEDER pour « Immersion 3D dans le patrimoine mondial ».
 - +300k€ de la Préfecture (DSIL) et +130k€ de la Région BFC pour la mise en lumière des bâtiments de la Saline royale.

Le résultat cumulé des années récentes permet à l'EPCC de :

- Cofinancer des projets d'investissement d'envergure tels que l'installation audiovisuelle immersive prévue dans la Berne ouest sur le patrimoine mondial, la production d'une exposition de photographies grand format sur les travaux du Cercle immense, la mise en lumière du monument ou la rénovation du musée du sel.
- Financer à hauteur de 150k€ l'accroissement des dépenses énergétiques (électricité et fioul), l'allongement de la location du Palais des glaces en raison des travaux de la Berne Est, et la hausse imprévue de la masse salariale du fait des négociations nationales sur la convention collective.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'adopter la décision modificative n°1, telle que présentée via une maquette budgétaire jointe au rapport.

Vote à main levée

Membres : 18

Pour : 18

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

ADOpte à l'unanimité la décision modificative n°1, telle que présentée via une maquette budgétaire jointe au rapport.

La Vice-Présidente
Liliane LUCCHESI



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 29 JUIN 2022**

DEL04JUN2022

OBJET : Demande de remise gracieuse concernant les prélèvements frauduleux de la société WAITERS

Présents :

Département du Doubs

M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental

M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président

Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale

Département du Jura

Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice, Conseillère départementale

Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Liliane LUCCHESI, Conseillère régionale

Etat

Mme Aymée ROGÉ, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Communauté d'agglomération du Grand Dole

M. Jean-Philippe LEFEVRE, Vice-Président

Ville de Salins-les-Bains

M. Michel CETRE, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

Mme Elisabeth EYCHENNE

M. Jean-François GIRARD

M. Jean-Philippe SARRETTE

Mme Anne MATHERON

Représentante du personnel

Mme Delphine FAIVRE, Adjointe à la Directrice du Pôle Culture et Patrimoine

M. Guy LORENZELLI, Payeur départemental, Comptable public de l'EPCC

Pouvoirs :

Mme Annick JACQUEMET, Sénatrice, Conseillère départementale du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental du Doubs, a donné pouvoir à Mme Marie-Christine DURAI

M. Yoann ROSSIGNOL, Directeur Territorial Doubs d'ENEDIS, a donné pouvoir à M. Jean-Philippe SARRETTE

M. Fabien SUDRY, Préfet de Région, a donné pouvoir à Mme Aymée ROGÉ

Absents excusés :

Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC Saline royale et du Conseil départemental du Doubs

Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe au Maire de Besançon

M. Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs

M. Denis GRANDJEAN, Personnalité qualifiée

Mme Nathalie LEBLANC, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

M. Patrice NEUENSCHWANDER, Personnalité qualifiée

Rapporteur : Mme Liliane LUCCHESI, Vice-Présidente de l'EPCC

EXPOSE

La Régisseuse d'avance et de recette de l'EPCC a fait une demande de remise gracieuse pour un montant de 360 euros suite aux prélèvements frauduleux de la société WAITERS.

Le 04/03/2020, le compte de la régie d'avance a été débité de 120 € par la société « WAITERS » (nom de fournisseur inconnu dans les dépenses de régie).

Après plusieurs recherches, nous avons retrouvé qu'un an plus tôt une vente en ligne (de ce même montant) avait été faite pour des recrutements auprès de cette société. Nous avons contacté la société par mail pour leur demander un remboursement.

Le 06/03/2020, la société nous répond par mail qu'elle va nous rembourser les 120€ directement sur la carte bancaire. Le 12/03/2020, n'ayant toujours pas de remboursement, nous faisons une nouvelle relance. Mais ils ont continué à débiter le compte de 120 € le 07/04/2020 et le 26/05/2020, soit un montant total de 360€ pour les trois prélèvements. Depuis, l'EPCC et la Paierie départementale n'ont pas réussi à les joindre.

Le 07/05/2020, une demande est faite à la DDFIP pour faire opposition afin que la carte bancaire de la régie d'avance ne soit plus débitée par cette société ; il n'y a donc plus eu de prélèvements depuis le 26/05/2020.

Un courrier en recommandé a été envoyé le 09/06/2020 à WAITERS en leur demandant le remboursement. Nous n'avons reçu aucun retour de leur part.

Le délai réglementaire de 13 mois ayant été dépassé pour effectuer un rejet d'opérations, la Paierie départementale a engagé une démarche de recouvrement, restée sans suite.

Ne s'agissant pas d'une erreur de caisse, ni d'un double achat effectué en ligne par erreur, l'assurance affirme que la régisseuse ne peut être tenue responsable d'avoir été frauduleusement débitée 3 fois sur la carte bancaire suite à un acte d'escroquerie.

Ainsi,

- Au vu du sérieux avec lequel la Régisseuse d'avance et de recette s'acquitte de sa mission depuis de nombreuses années, tout comme sa mandataire suppléante.
- Au vu de la qualité de la tenue de la régie confirmée régulièrement par la Paierie départementale.

Le Directeur général de l'EPCC, ordonnateur, a émis un avis favorable quant à cette demande de remise gracieuse. En cohérence avec les exigences de la DDFIP, le Conseil d'Administration de l'EPCC est invité à prendre une délibération pour émettre à son tour un avis sur cette demande de remise gracieuse.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'exprimer son avis positif quant à la demande de remise gracieuse relative à la régie tenant compte du contexte présenté ci-dessus.

Vote à main levée

Membres : 18

Pour : 18

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APRES AVOIR VOTE

EXPRIME à l'unanimité un avis positif quant à la demande de remise gracieuse relative à la régie tenant compte du contexte présenté ci-dessus.

La Vice-Présidente
Liliane LUCCHESI

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 29 JUIN 2022**

DEL05JUN2022

OBJET : Demandes de subventions

Présents :

Département du Doubs

M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental

M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président

Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale

Département du Jura

Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice, Conseillère départementale

Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Liliane LUCCHESI, Conseillère régionale

Etat

Mme Aymée ROGÉ, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Communauté d'agglomération du Grand Dole

M. Jean-Philippe LEFEVRE, Vice-Président

Ville de Salins-les-Bains

M. Michel CETRE, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

Mme Elisabeth EYCHENNE

M. Jean-François GIRARD

M. Jean-Philippe SARRETTE

Mme Anne MATHERON

Représentante du personnel

Mme Delphine FAIVRE, Adjointe à la Directrice du Pôle Culture et Patrimoine

M. Guy LORENZELLI, Payeur départemental, Comptable public de l'EPCC

Pouvoirs :

Mme Annick JACQUEMET, Sénatrice, Conseillère départementale du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental du Doubs, a donné pouvoir à Mme Marie-Christine DURAI

M. Yoann ROSSIGNOL, Directeur Territorial Doubs d'ENEDIS, a donné pouvoir à M. Jean-Philippe SARRETTE

M. Fabien SUDRY, Préfet de Région, a donné pouvoir à Mme Aymée ROGÉ

Absents excusés :

Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC Saline royale et du Conseil départemental du Doubs

Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe au Maire de Besançon

M. Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs

M. Denis GRANDJEAN, Personnalité qualifiée

Mme Nathalie LEBLANC, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

M. Patrice NEUENSCHWANDER, Personnalité qualifiée

Rapporteur : Mme Liliane LUCCHESI, Vice-Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Dans le but de mettre en œuvre son projet culturel, l'EPCC envisage de solliciter les subventions rassemblées dans le tableau suivant :

N°	Projets	Budget du projet	Financeurs sollicités	Subvention demandée	% de la subvention / budget du projet
BUDGET D'INVESTISSEMENT					
1	Mise en lumière	577 380 €	Etat - DSIL	300 000 €	52%
			Région	130 000 €	23%
2	Phares-abreuvoirs - commande artistique (réalisation)	350 000 €	Ministère de la culture	175 000 € (dont études 9600 €)	50%
			Région BFC	105 000 € (dont études 9600€)	30%

1 – Mise en lumière des bâtiments :

La Saline royale d'Arc-et-Senans souhaite mettre en valeur la qualité architecturale du monument par une création lumière contemporaine à la fois audacieuse et respectueuse de l'environnement fragile qui l'entoure (faune et flore protégées, économie d'énergie).

Cette mise en lumière doit permettre à la fois d'améliorer l'expérience de visite nocturne du lieu (spectateurs lors des événements, clients de l'hôtel...), et de renforcer la sobriété énergétique de la Saline, dans le prolongement de la démarche environnementale exemplaire qu'elle conduit depuis 2012 (label « Espace Naturel Sensible », Refuge LPO, démarche zéro-phyto, laboratoire de biodiversité).

Dans le prolongement des aménagements paysagers du « Cercle immense », il s'agit de concevoir un projet de mise en lumière durable en cohérence avec les valeurs de la Saline royale (respect de l'environnement, transmission du patrimoine, soutien à la créativité, éducation tout au long de la vie) qui respecte et valorise l'esprit initial du projet de Claude Nicolas Ledoux, son dessin et ses grandes perspectives.

Dans une recherche de frugalité et d'un monde moins énergivore, plus respectueux des qualités nocturnes du lieu (ciel étoilé, sérénité, calme, vie nocturne de la faune et des végétaux), l'une des conditions de réussite de la mise en lumière de ce monument étendu sur 15 hectares doit être la définition d'un concept de sobriété et de grande finesse qui optimise la consommation raisonnée d'énergie, le confort de visite, la préservation de la nature et la mise en valeur esthétique du patrimoine.

En matière de mise en valeur du patrimoine par la lumière, nous souhaitons concevoir un projet qui soit à la fois :

- ambitieux sur le plan esthétique,
- valorisant pour ce patrimoine d'exception,
- économe en énergie,
- respectueux de la biodiversité du site,
- sécurisant pour nos visiteurs, spectateurs nocturnes, clients de l'hôtel.

2 – Phares-abreuvoirs (commande artistique) :

L'EPCC souhaite enrichir le demi-cercle formé par les nouveaux jardins d'une œuvre en deux parties faisant référence au dessin imaginé au 18ème siècle. Elle devra s'inscrire dans une perspective contemporaine en adéquation avec l'engagement environnemental du projet et dans le respect du monument historique inscrit sur la Liste du patrimoine mondial par l'Unesco. Cette commande artistique a pour ambition de faire apparaître un élément inachevé de l'œuvre de Claude Nicolas Ledoux qui relie la manufacture de sel à la cité idéale : les phares abreuvoirs.

Ce projet est présenté en détail dans le rapport 2 « point culturel ».

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'approuver les demandes de subventions telles que présentées ci-dessus et d'autoriser le Directeur général à les signer.

Vote à main levée

Membres : 18

Pour : 18

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

APPROUVE à l'unanimité les demandes de subventions telles que présentées ci-dessus.

AUTORISE à l'unanimité le Directeur général à les signer.

La Vice-Présidente

Liliane LUCCHESI

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 29 JUIN 2022**

DEL06JUN2022

OBJET : Marchés supérieurs à 50 000 euros H.T.

Présents :

Département du Doubs

M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président

Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale

Département du Jura

Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice, Conseillère départementale

Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Liliane LUCCHESI, Conseillère régionale

Etat

Mme Aymée ROGÉ, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Communauté d'agglomération du Grand Dole

M. Jean-Philippe LEFEVRE, Vice-Président

Ville de Salins-les-Bains

M. Michel CETRE, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

Mme Elisabeth EYCHENNE

M. Jean-François GIRARD

M. Jean-Philippe SARRETTE

Mme Anne MATHERON

Représentante du personnel

Mme Delphine FAIVRE, Adjointe à la Directrice du Pôle Culture et Patrimoine

M. Guy LORENZELLI, Payeur départemental, Comptable public de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental du Doubs, a donné pouvoir à Mme Marie-Christine DURAI

M. Yoann ROSSIGNOL, Directeur Territorial Doubs d'ENEDIS, a donné pouvoir à M. Jean-Philippe SARRETTE

M. Fabien SUDRY, Préfet de Région, a donné pouvoir à Mme Aymée ROGÉ

Absents excusés :

Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC Saline royale et du Conseil départemental du Doubs

Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe au Maire de Besançon

M. Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs

M. Denis GRANDJEAN, Personnalité qualifiée

Mme Annick JACQUEMET, Sénatrice, Conseillère départementale du Doubs

Mme Nathalie LEBLANC, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental

M. Patrice NEUENSCHWANDER, Personnalité qualifiée

Rapporteur : Mme Liliane LUCCHESI, Vice-Présidente de l'EPCC

EXPOSE

L'EPCC a lancé plusieurs consultations pour des marchés supérieurs à 50.000 € HT. Comme le prévoient nos statuts, le résultat de ces consultations est soumis à la validation du Conseil d'Administration.

Achat de mobilier d'extérieur :

- MAPA multi-attributaire, accord-cadre, 2 lots.
- 8 candidats
- L'offre la plus avantageuse est celle de la société SINEU GRAFF pour le lot 1 (mobilier fixe, 80k€) et celle de la société TRIGANO pour le lot 2 (tables et bancs de brasserie, 7k€).

Conception-réalisation du projet « Immersion 3D dans le patrimoine mondial »

- MAPA mono-attributaire, travaux, 1 seul lot.
- 1 seul candidat
- L'offre la plus avantageuse est celle de la société ICONEM (2.5M€)

Réalisation d'une passerelle métal-bois pour un jardin de la Saline royale :

- MAPA mono-attributaire, travaux, 1 seul lot.
- 3 candidats
- L'offre la plus avantageuse est celle de la société MS2G (80k€).

Mise en œuvre du spectacle des « Nuits de la Saline » :

- MAPA mono-attributaire, 1 seul lot.
- 1 seul candidat
- L'offre la plus avantageuse est celle de la société NOVELTY (58k€).

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'autoriser le Directeur général à attribuer et à signer les marchés supérieurs à 50 000 € H.T. tels que présentés ci-dessus.

Vote à main levée

Membres : 16

Pour : 16

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

AUTORISE à l'unanimité le Directeur général à attribuer et à signer les marchés supérieurs à 50 000 € H.T. tels que présentés ci-dessus.

La Vice-Présidente
Liliane LUCCHESI

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 29 JUIN 2022**

DEL07JUN2022

OBJET : Prêt relais dans le cadre du projet « Immersion 3D dans le patrimoine mondial » en attendant le versement des fonds FEDER

Présents :

Département du Doubs

M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental

M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président

Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale

Département du Jura

Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice, Conseillère départementale

Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Liliane LUCCHESI, Conseillère régionale

Etat

Mme Aymée ROGÉ, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Communauté d'agglomération du Grand Dole

M. Jean-Philippe LEFEVRE, Vice-Président

Ville de Salins-les-Bains

M. Michel CETRE, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

Mme Elisabeth EYCHENNE

M. Jean-François GIRARD

M. Jean-Philippe SARRETTE

Mme Anne MATHERON

Représentante du personnel

Mme Delphine FAIVRE, Adjointe à la Directrice du Pôle Culture et Patrimoine

M. Guy LORENZELLI, Payeur départemental, Comptable public de l'EPCC

Pouvoirs :

Mme Annick JACQUEMET, Sénatrice, Conseillère départementale du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental du Doubs, a donné pouvoir à Mme Marie-Christine DURAI

M. Yoann ROSSIGNOL, Directeur Territorial Doubs d'ENEDIS, a donné pouvoir à M. Jean-Philippe SARRETTE

M. Fabien SUDRY, Préfet de Région, a donné pouvoir à Mme Aymée ROGÉ

Absents excusés :

Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC Saline royale et du Conseil départemental du Doubs

Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe au Maire de Besançon

M. Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs

M. Denis GRANDJEAN, Personnalité qualifiée

Mme Nathalie LEBLANC, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

M. Patrice NEUENSCHWANDER, Personnalité qualifiée

Rapporteur : Mme Liliane LUCCHESI, Vice-Présidente de l'EPCC

EXPOSE

En 2022-2023, l'EPCC prévoit l'aménagement de la Berne Ouest en un vaste espace immersif audiovisuel dédié à la valorisation des sites UNESCO du monde entier. Ce projet représente 2,5M€ d'investissement qui seront dépensés entre juin 2022 et avril 2023, il est largement financé par le FEDER à 94% et le reste en autofinancement. Sachant que les fonds FEDER ne seront versés qu'à l'issue du projet (fin 2023 ou début 2024 possiblement), cela induira un important décalage de trésorerie d'environ 12 à 24 mois.

Pour sécuriser la trésorerie de l'EPCC, nous avons consulté la Caisse des Dépôts, la BPI, ainsi que 3 banques commerciales pour obtenir des offres de prêt relais et/ou de ligne de trésorerie. Au vu du contexte international et de la tendance à la hausse des taux d'emprunt, nous avons demandé des offres à taux fixes sur 24 mois. L'offre retenue est finalement celle de la Banque Populaire, au taux fixe de 0,61% pour un prêt relais de 2.35M€ sur 24 mois.

Comme le prévoient les statuts de l'EPCC, il est demandé au Conseil d'Administration d'approuver le prêt relais selon les modalités présentées ci-dessus.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans d'approuver le prêt relais de 2.35M€ au taux fixe de 0.61% sur 24 mois selon les modalités présentées ci-dessus.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'approuver le prêt relais de 2.35M€ au taux fixe de 0.61% sur 24 mois selon les modalités présentées ci-dessus.

Vote à main levée

Membres : 18

Pour : 18

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

APPROUVE à l'unanimité le prêt relais de 2.35M€ au taux fixe de 0.61% sur 24 mois selon les modalités présentées ci-dessus.

La Vice-Présidente
Liliane LUCCHESI



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 29 JUIN 2022**

DEL08JUN2022

OBJET : Désignation des nouveaux membres de la Commission d'Appel d'Offres

Présents :

Département du Doubs

M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président

Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale

Département du Jura

Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice, Conseillère départementale

Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Liliane LUCCHESI, Conseillère régionale

Etat

Mme Aymée ROGÉ, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Communauté d'agglomération du Grand Dole

M. Jean-Philippe LEFEVRE, Vice-Président

Ville de Salins-les-Bains

M. Michel CETRE, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

Mme Elisabeth EYCHENNE

M. Jean-François GIRARD

M. Jean-Philippe SARRETTE

Mme Anne MATHERON

Représentante du personnel

Mme Delphine FAIVRE, Adjointe à la Directrice du Pôle Culture et Patrimoine

M. Guy LORENZELLI, Payeur départemental, Comptable public de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental du Doubs, a donné pouvoir à Mme Marie-Christine DURAI

M. Yoann ROSSIGNOL, Directeur Territorial Doubs d'ENEDIS, a donné pouvoir à M. Jean-Philippe SARRETTE

M. Fabien SUDRY, Préfet de Région, a donné pouvoir à Mme Aymée ROGÉ

Absents excusés :

Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC Saline royale et du Conseil départemental du Doubs

Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe au Maire de Besançon

M. Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs

M. Denis GRANDJEAN, Personnalité qualifiée

Mme Annick JACQUEMET, Sénatrice, Conseillère départementale du Doubs

Mme Nathalie LEBLANC, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental

M. Patrice NEUENSCHWANDER, Personnalité qualifiée

Rapporteur : Mme Liliane LUCCHESI, Vice-Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Vu l'article 22 du Code de la Commande publique,

Vu l'article 18 du Règlement intérieur de l'EPCC,

À la suite du renouvellement de la composition du Conseil d'Administration de l'EPCC lors de sa séance du 19 novembre 2021, il convient de procéder à la désignation d'une nouvelle Commission d'appel d'offres (CAO).

La Commission d'appel d'offres doit être constituée du Directeur de l'EPCC (qui préside la Commission) et de deux membres du Conseil d'Administration, ainsi que de deux suppléants, désignés en son sein.

Sont sollicités :

- Monsieur Thierry MAIRE-DU-POSET, Conseiller départemental du Doubs, titulaire.
- Monsieur Jacques MAURICE, Maire d'Arc-et-Senans, titulaire.
- Madame Liliane LUCCHESI, Conseillère régionale de Bourgogne-Franche-Comté, suppléante.
- Monsieur Denis GRANDJEAN, personnalité qualifiée, suppléant.

Il est proposé au Conseil d'Administration de procéder à la désignation des membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appels d'Offres, au scrutin public, après accord unanime du Conseil d'Administration (article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales).

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans de procéder à la désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres selon les modalités présentées ci-dessus.

Vote à main levée

Membres : 16

Pour : 16

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APRES AVOIR VOTE

DESIGNE à l'unanimité les membres de la Commission d'Appel d'Offres selon les modalités présentées ci-dessus, à savoir :

- **Titulaires : M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental du Doubs et M. Jacques MAURICE, Maire d'Arc-et-Senans.**
- **Suppléants : Mme Liliane LUCCHESI, Conseillère régionale de Bourgogne Franche-Comté et M. Denis GRANDJEAN, personnalité qualifiée.**

La Vice-Présidente
Liliane LUCCHESI

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 29 JUIN 2022**

DEL09JUN2022

OBJET : Sortie des immobilisations

Présents :

Département du Doubs

M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président

Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale

Département du Jura

Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice, Conseillère départementale

Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Liliane LUCCHESI, Conseillère régionale

Etat

Mme Aymée ROGÉ, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Communauté d'agglomération du Grand Dole

M. Jean-Philippe LEFEVRE, Vice-Président

Ville de Salins-les-Bains

M. Michel CETRE, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

Mme Elisabeth EYCHENNE

M. Jean-François GIRARD

M. Jean-Philippe SARRETTE

Mme Anne MATHERON

Représentante du personnel

Mme Delphine FAIVRE, Adjointe à la Directrice du Pôle Culture et Patrimoine

M. Guy LORENZELLI, Payeur départemental, Comptable public de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental du Doubs, a donné pouvoir à Mme Marie-Christine DURAI

M. Yoann ROSSIGNOL, Directeur Territorial Doubs d'ENEDIS, a donné pouvoir à M. Jean-Philippe SARRETTE

M. Fabien SUDRY, Préfet de Région, a donné pouvoir à Mme Aymée ROGÉ

Absents excusés :

Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC Saline royale et du Conseil départemental du Doubs

Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe au Maire de Besançon

M. Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs

M. Denis GRANDJEAN, Personnalité qualifiée

Mme Annick JACQUEMET, Sénatrice, Conseillère départementale du Doubs

Mme Nathalie LEBLANC, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental

M. Patrice NEUENSCHWANDER, Personnalité qualifiée

Rapporteur : Mme Liliane LUCCHESI, Vice-Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Un certain nombre de matériels, dont la liste est donnée ci-dessous et dont la valeur nette comptable est nulle, est hors service ou obsolète.

Ce matériel sera soit détruit, soit proposé à des associations ou des salariés – comme l'a souhaité le Conseil d'Administration en 2010 – à titre gratuit ou à une somme forfaitaire déterminée par la Direction générale, selon les types de matériels considérés, leur état et leur valeur comptable.

Nun. inventaire	Compte	Désignation	Date d'entrée	Date de sortie	Valeur initiale	Quantité sortie en 2022	Valeur brute des sorties
2012-E0001	2188 - Aut	ENSEMBLE VIDEOPROJECTION XD600U XGA 4500 LUMENS	29/05/2012	21/03/2022	4 718,22 €	1	1 572,74 €
2012-C0015	2183 - Mat	ORDINATEUR PC PRO 3500MT 4GO	10/12/2012	21/03/2022	1 212,00 €	1	606,00 €
2012-C0014	2183 - Mat	ORDINATEUR PC PRO 3500MT 4GO	10/12/2012	21/03/2022	2 174,33 €	1	724,78 €
2014-C0003	2183 - Mat	PC HP PRODESK 400 G2 MICRO TOUR CORE I3 4GO	04/09/2014	21/03/2022	2 415,00 €	1	603,75 €
2014-C0012	2183 - Mat	PC CPC MX 4570-500 INTEL CORE I5 AVEC ECRAN 23 POU	12/12/2014	21/03/2022	3 805,00 €	1	380,50 €
2016-C0001	2183 - Mat	PC CPC-MX6400 PRO	17/02/2016	21/03/2022	1 914,00 €	1	957,00 €
2012-C0016	2183 - Mat	1 ECRAN 19 POUCES LED	10/12/2012	25/02/2022	77,00 €	1	77,00 €
2014-C0002	2183 - Mat	IMPRIMANTE MULTI-POSTES EPSON	19/05/2014	25/02/2022	546,00 €	1	546,00 €
2014-I0002	2051 - Con	PARCOURS ENFANT AUDIOGUIDES	17/11/2014	25/02/2022	8 751,60 €	1	8 751,60 €
2014-I0001	2051 - Con	APPLICATION SMARTPHONE AUDIOGUIDES	17/11/2014	25/02/2022	17 880,00 €	1	17 880,00 €
2014-C0010	2183 - Mat	REMPLACEMENT CARTES MEMOIRES AUDIOGUIDES	01/11/2014	25/02/2022	9 594,00 €	119	9 594,00 €
2014-E0005	2188 - Aut	SYSTEME VIDEO PIMENTIC MUSEE LEDOUX	17/11/2014	25/02/2022	3 204,00 €	1	3 204,00 €
2015-E0004	2188 - Aut	VIDEO PROJECTEUR OPTOMA X501	03/11/2015	25/02/2022	1 070,00 €	1	1 070,00 €
2016-C0003	2183 - Mat	IMPRIMANTE HP LASER JET PRO M521	15/04/2016	25/02/2022	1 116,30 €	1	1 116,30 €
2016-E0009	2188 - Aut	11 audioguides type exSite 32MB	07/10/2016	25/02/2022	1 794,00 €	11	1 794,00 €
2016-C0006	2183 - Mat	BOITIER LECTEUR AUTONOME SMA 300 INNES	10/10/2016	25/02/2022	1 504,20 €	4	1 504,20 €
2016-E0010	2188 - Aut	VIDEOPROJECTEUR OPTOMA X501	28/10/2016	25/02/2022	2 069,50 €	2	2 069,50 €
2016-C0008	2183 - Mat	HP PROBOOK 450 G3 POLE RESSOURCE	08/11/2016	25/02/2022	836,36 €	1	836,36 €
F0024	2188 - Aut	GODET CHARIOT ELEVATEUR	01/01/2009	25/02/2022	3 594,60 €	1	3 594,60 €
2011-C0001	2183 - Mat	PC ATX AVEC ECRAN LED 19 POUCES	01/02/2011	21/03/2022	1 104,90 €	1	552,45 €
2017-C0014	2183 - Mat	PC CPC MX7400PRO ADELINE DODY	17/05/2017	21/03/2022	787,00 €	1	787,00 €
		TOTAL DES SORTIES 2022 - DM1 2022					58 221,78 €

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'approuver les sorties de l'inventaire des immobilisations de l'EPCC, selon les modalités présentées ci-avant.

Vote à main levée

Membres : 16

Pour : 16

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APRES AVOIR VOTE

APPROUVE à l'unanimité les sorties de l'inventaire des immobilisations de l'EPCC, selon les modalités présentées ci-avant.

La Vice-Présidente
Liliane LUCCHESI



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 29 JUIN 2022**

DEL10JUN2022

OBJET : Date d'élections des représentants du personnel au Conseil d'Administration

Présents :

Département du Doubs

M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président

Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale

Département du Jura

Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice, Conseillère départementale

Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Liliane LUCCHESI, Conseillère régionale

Etat

Mme Aymée ROGÉ, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Communauté d'agglomération du Grand Dole

M. Jean-Philippe LEFEVRE, Vice-Président

Ville de Salins-les-Bains

M. Michel CETRE, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

Mme Elisabeth EYCHENNE

M. Jean-François GIRARD

M. Jean-Philippe SARRETTE

Mme Anne MATHERON

Représentante du personnel

Mme Delphine FAIVRE, Adjointe à la Directrice du Pôle Culture et Patrimoine

M. Guy LORENZELLI, Payeur départemental, Comptable public de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental du Doubs, a donné pouvoir à Mme Marie-Christine DURAI

M. Yoann ROSSIGNOL, Directeur Territorial Doubs d'ENEDIS, a donné pouvoir à M. Jean-Philippe SARRETTE

M. Fabien SUDRY, Préfet de Région, a donné pouvoir à Mme Aymée ROGÉ

Absents excusés :

Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC Saline royale et du Conseil départemental du Doubs

Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe au Maire de Besançon

M. Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs

M. Denis GRANDJEAN, Personnalité qualifiée

Mme Annick JACQUEMET, Sénatrice, Conseillère départementale du Doubs

Mme Nathalie LEBLANC, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental

M. Patrice NEUENSCHWANDER, Personnalité qualifiée

Rapporteur : Mme Liliane LUCCHESI, Vice-Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Comme le prévoit l'article 19 du Règlement intérieur modifié par délibération du 16 juillet 2021, la date et l'heure du scrutin est fixé par le Conseil d'Administration.

Selon l'article 7.4 des statuts de l'EPCC, deux représentants du personnel siègent au sein du Conseil d'Administration. Ils sont élus pour une durée de trois ans renouvelable.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale de fixer le scrutin 15 novembre 2022 de 10h à 14h (et remise des candidatures pour le lundi 3 octobre 2022 à 12h).

Vote à main levée

Membres : 16

Pour : 16

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

FIXE à l'unanimité la date du scrutin au 15 novembre 2022 de 10 à 14h (et la remise des candidatures pour le lundi 3 octobre 2022 à 12h).

La Vice-Présidente
Liliane LUCCHESI

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 29 JUIN 2022**

DEL11JUN2022

OBJET : Rapport d'activité 2021

Présents :

Département du Doubs

M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président

Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale

Département du Jura

Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice, Conseillère départementale

Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Liliane LUCCHESI, Conseillère régionale

Etat

Mme Aymée ROGÉ, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Communauté d'agglomération du Grand Dole

M. Jean-Philippe LEFEVRE, Vice-Président

Ville de Salins-les-Bains

M. Michel CETRE, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

Mme Elisabeth EYCHENNE

M. Jean-François GIRARD

Mme Anne MATHERON

Représentante du personnel

Mme Delphine FAIVRE, Adjointe à la Directrice du Pôle Culture et Patrimoine

M. Guy LORENZELLI, Payeur départemental, Comptable public de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental du Doubs, a donné pouvoir à Mme Marie-Christine DURAI

M. Fabien SUDRY, Préfet de Région, a donné pouvoir à Mme Aymée ROGÉ

Absents excusés :

Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC Saline royale et du Conseil départemental du Doubs

Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe au Maire de Besançon

M. Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs

M. Denis GRANDJEAN, Personnalité qualifiée

Mme Annick JACQUEMET, Sénatrice, Conseillère départementale du Doubs

Mme Nathalie LEBLANC, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental

M. Patrice NEUENSCHWANDER, Personnalité qualifiée

M. Yoann ROSSIGNOL, Directeur Territorial Doubs d'ENEDIS

M. Jean-Philippe SARRETTE, Directeur régional Caisse des Dépôts, personnalité qualifiée

Rapporteur : Mme Liliane LUCCHESI, Vice-Présidente de l'EPCC

EXPOSE

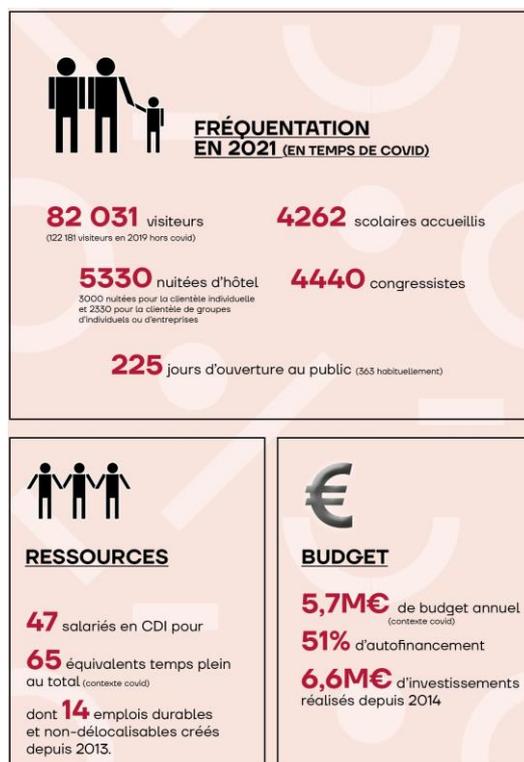
La stratégie, qui était la nôtre depuis 2019, d'investir pour préparer l'avenir et renforcer l'attractivité de la Saline et ses ressources a été confortée par ces deux années de pandémie où une activité intermittente, imposée, remettait en cause le modèle économique des sites culturels et patrimoniaux.

Notre bonne santé budgétaire nous a permis de tenir dans cette tempête immobile. Grâce à l'engagement des équipes de la Saline et la solidarité de nos partenaires le calendrier de réalisation des projets structurants a été respecté : parcours de visite numérique, Cercle immense, création des studios et de la salle multimodale, consolidation de partenariats nationaux et internationaux...

En ces temps d'incertitudes et de repliements, nous avons donc travaillé à « intensifier notre présence » dans ce site extraordinaire avec l'objectif de relier au monde ce « monde clos » que Claude Nicolas Ledoux imaginait apporter jusque « dans les déserts de la Sibérie, les fruits précoces et tant désirés de notre commerce et de nos arts ».

L'ambition de Serge Antoine était identique à celle de l'architecte de la Saline lorsque, en 1973, il crée, à partir d'Arc-et-Senans, les Centres Culturels de Rencontre. Ancrés dans leur territoire « les deux pieds dans la terre et la tête dans l'avenir qui se fait » ces « monuments qui parlent » devaient donner de nouvelles frontières à culture.

Les 1500 spectateurs entonnant, le 28 août, au cœur de la Saline, l'hymne à la joie sous la conduite de Jordi Savall tissaient de façon éphémère ce « plus beau lien des peuples plus éloignés » décrit par Beethoven... cette nouvelle frontière.



Le rapport d'activité 2021 est fourni en annexe au rapport.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'approuver le rapport d'activité 2021.

Vote à main levée

Membres : 14

Pour : 14

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

APPROUVE à l'unanimité le rapport d'activité 2021.

La Vice-Présidente
Liliane LUCCHESI

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 29 JUIN 2022**

DEL12JUN2022

OBJET : Recrutements en CDI : pérennisation de CDD et remplacements de salariés ayant changé d'orientation professionnelle

Présents :

Département du Doubs

M. Jean-Luc GUYON, Vice-Président

Mme Marie-Christine DURAI, Conseillère départementale

Département du Jura

Mme Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice, Conseillère départementale

Région Bourgogne Franche-Comté

Mme Liliane LUCCHESI, Conseillère régionale

Etat

Mme Aymée ROGÉ, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Communauté d'agglomération du Grand Dole

M. Jean-Philippe LEFEVRE, Vice-Président

Ville de Salins-les-Bains

M. Michel CETRE, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Personnalités qualifiées

Mme Elisabeth EYCHENNE

M. Jean-François GIRARD

Mme Anne MATHERON

Représentante du personnel

Mme Delphine FAIVRE, Adjointe à la Directrice du Pôle Culture et Patrimoine

M. Guy LORENZELLI, Payeur départemental, Comptable public de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental du Doubs, a donné pouvoir à Mme Marie-Christine DURAI

M. Fabien SUDRY, Préfet de Région, a donné pouvoir à Mme Aymée ROGÉ

Absents excusés :

Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC Saline royale et du Conseil départemental du Doubs

Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe au Maire de Besançon

M. Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs

M. Denis GRANDJEAN, Personnalité qualifiée

Mme Annick JACQUEMET, Sénatrice, Conseillère départementale du Doubs

Mme Nathalie LEBLANC, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller départemental

M. Patrice NEUENSCHWANDER, Personnalité qualifiée

M. Yoann ROSSIGNOL, Directeur Territorial Doubs d'ENEDIS

M. Jean-Philippe SARRETTE, Directeur régional Caisse des Dépôts, personnalité qualifiée

Rapporteur : Mme Liliane LUCCHESI, Vice-Présidente de l'EPCC

EXPOSE

L'EPCC Saline royale a lancé dès 2019 plusieurs grands projets de développement tels que le « Cercle immense » ou la refonte du parcours de visite numérique, afin d'enrichir son offre culturelle, d'accroître sa notoriété et sa fréquentation. Les emplois créés en 2020 et 2021 pour assurer la bonne mise en œuvre de cette stratégie doivent aujourd'hui être pérennisés. Les personnes recrutées sur les postes de régisseur général, de jardinier-maraîcher et d'Assistant RH ont donné entière satisfaction à leur responsable.

En conséquence, il est proposé de :

- Recruter en CDI à temps complet Adrien MAIRE-DU-POSET, régisseur général (catégorie H, 400 points) à compter de juin 2022.
- Recruter en CDI à temps complet de Jérôme CLABEAU, jardinier-maraîcher (catégorie C, 280 points) à compter de juin 2022.
- Recruter en CDI à temps complet Mathieu DEVAUX, Assistant RH (catégorie C, 280 points) à compter de septembre 2022, à l'issue de son contrat d'apprentissage de 2 ans réalisé à la Saline royale.

Par ailleurs, quatre salariés permanents quittent la Saline royale au 1^{er} semestre 2022 :

- Mathilde SALLEZ, responsable de projets européens, qui part vivre à Lyon.
- Pascal CHOPPIN, responsable restauration, qui souhaite reprendre un poste de chef de cuisine.
- Delphine FAIVRE, adjointe de direction du pôle culture et patrimoine, qui part vivre en Guadeloupe pour suivre son mari qui s'y déplace pour raison professionnelle.
- Marie PEZZOLI, chargée de développement de l'hôtel, qui change de métier pour devenir chargé d'événementiel au fort Saint André.

Afin de remplacer ces personnes, il est proposé de :

- Recruter en CDI à temps complet Hélène MAGNIN-FEYSOT, en tant que responsable de projets européens (catégorie G, 375 points), à compter de septembre 2022. Attachée territoriale en poste au Conseil régional, elle est actuellement en charge de l'instruction des dossiers INTERREG France-Suisse.
- Recruter en CDI à temps complet Vanessa BAERT, en tant que responsable de l'hôtel-restaurant (catégorie H, 400 points), à compter de septembre 2022. Elle a travaillé pendant près de 20 ans sur un poste similaire au Château de Germigny.
- Recruter en CDI à temps complet Floriane PERNOT PIERRE, en tant que chargée de développement de l'hôtel (catégorie D, 300 points), à l'issue de son CDD. Elle a également travaillé dans plus de 10 ans au Château de Germigny, sous la responsabilité de Vanessa BAERT.
- Procéder à un recrutement en CDI à temps complet (catégorie H, 400 points) sur le poste d'Adjoint de direction du pôle culture et patrimoine. La procédure est en cours. La prise de poste est envisagée pour le mois de juillet.

Par ailleurs, afin de renforcer le service de billetterie pour accompagner l'accroissement des services proposés aux visiteurs (Histopads, visites guidées), la hausse envisagée de la fréquentation et la prochaine ouverture de la salle de concerts et de congrès de la Berne Est, il est proposé de recruter en CDI à temps complet une. Coordonnateur.trice billetterie dès le mois de juillet 2022.

Enfin, il est proposé de recruter en CDI à temps complet Zoé BENOLIEL, chargée de médiation environnementale (catégorie C2, 290 points), embauchée en CDD en octobre 2021 en remplacement de Claire VIGNE, qui a depuis quitté définitivement l'établissement.

L'ensemble de ces emplois étaient intégrés dans le Budget Primitif 2022 voté par le Conseil d'Administration le 25 janvier 2022.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans : d'approuver les projets de recrutement en CDI d'Adrien MAIRE-DU-POSET, Jérôme CLABEAU, Mathieu DEVAUX, Hélène MAGNIN-FEYSOT, Vanessa BAERT, Floriane PERNOT PIERRE et Zoé BENONIEL, ainsi que d'un.e Adjoint.e de direction du pôle culture et patrimoine et d'un.e Coordonnateur.trice billetterie, selon les modalités présentées ci-dessus.

Vote à main levée

Membres : 14

Pour : 14

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

APPROUVE à l'unanimité les projets de recrutement en CDI d'Adrien MAIRE-DU-POSET, Jérôme CLABEAU, Mathieu DEVAUX, Hélène MAGNIN-FEYSOT, Vanessa BAERT, Floriane PERNOT PIERRE, Zoé BENONIEL, ainsi que d'un.e Adjoint.e de direction du pôle culture et patrimoine et d'un.e Coordonnateur.trice billetterie, selon les modalités présentées ci-dessus.

La Vice-Présidente
Liliane LUCCHESI